



**PRÉFET  
DE L'INDRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale des Territoires  
Service d'Appui aux Territoires Ruraux  
Pôle missions territoriales**

**AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION  
DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS DE L'INDRE**

Construction d'une centrale photovoltaïque au sol

sur la commune de LE BLANC

PC 036 018 22 S0009

Aux termes du rapport de présentation soumis pour avis à la commission en date du 18/11/2022 sous la présidence de Madame Héléne BURGAUD-TOCCHET, Directrice départementale adjointe des Territoires,

Considérant que :

- Le projet est situé en zone UY où les installations de production d'énergie renouvelable sont autorisées, sous réserve d'être compatible avec la vocation de la zone ;
- Un certain nombre d'espèces protégées ont été identifiées sur le site et les éléments fournis par le porteur de projet permettent de garantir leur prise en compte ;

Au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers :

**La commission rend un avis FAVORABLE au projet  
à 10 voix POUR, 4 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS**

  
La Directrice Départementale  
des Territoires Adjointe

Héléne BURGAUD-TOCCHET